

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Virus de West Nile : 2 cas autochtones d'infection humaine et 1 cas d'infection équine confirmés en Camargue gardoise**

Nîmes, le 6 septembre 2024

L'infection à virus West Nile est transmise par les moustiques (essentiellement du genre Culex) qui se contaminent en piquant des oiseaux sauvages infectés. Le moustique Culex est le moustique commun en France métropolitaine. Il pique essentiellement en soirée et la nuit, contrairement au moustique tigre qui pique essentiellement le jour. Les chevaux, mais aussi parfois les hommes, sont des « hôtes accidentels » qui peuvent être atteints par le virus West Nile lorsqu'ils sont piqués par des moustiques infectés mais qui ne peuvent pas transmettre à leur tour le virus. La circulation du virus West Nile fait actuellement l'objet d'un double dispositif de surveillance en France, chez les humains et les chevaux. Ce réseau de surveillance a été mis en place en Camargue en 2001 puis étendu à la Corse et aux autres départements méditerranéens. Il associe de nombreux partenaires sous la responsabilité des Ministères de la Santé et de l'Agriculture.

Dans le cadre du dépistage systématique effectué à l'occasion du don du sang, **2 cas autochtones d'infection humaine au virus West Nile ont été identifiés récemment à Vauvert.**

L'état de santé de ces patients n'a pas nécessité d'hospitalisation. Les habitants de Vauvert ont été informés par la mairie. Afin d'éviter d'être infectés, ils doivent veiller à maintenir rigoureusement les gestes pour se protéger contre les piqûres de moustiques.

Parallèlement, l'ARS a renforcé le dispositif de surveillance des infections à virus West Nile en sensibilisant les établissements et les professionnels de santé d'Occitanie à l'identification et au dépistage de tout cas suspect. Enfin, des mesures de sécurisation des dons de sang et d'organes sont actives et le resteront jusqu'à la fin de la saison à risque, dans le Gard et en Occitanie. Elles sont mises en œuvre par l'Établissement français du sang (EFS) et l'Agence de biomédecine (ABM).

La direction départementale de la protection des populations (DDPP) du Gard a reçu par ailleurs la confirmation d'**un cas positif au virus West Nile concernant un cheval, sur la commune de Vauvert** dont les premiers symptômes remontaient à début août. Ce cheval est, depuis, mort de cette maladie. Plusieurs autres cas ont été identifiés en parallèle dans l'Hérault (en cours de confirmation) et dans les Bouches-du-Rhône, ce qui témoigne de la circulation active du virus en Camargue.

### **Recommandations**

Dans ce contexte, le Préfet du Gard et le Directeur général de l'ARS Occitanie appellent au respect des mesures de vigilance suivantes :

### **Pour la santé humaine :**

Dans la plupart des cas, l'infection humaine à virus West Nile est asymptomatique, c'est-à-dire que le patient ne présente aucun symptôme. Dans certains cas, la maladie se manifeste par un syndrome pseudo-grippal (fièvre, maux de tête, douleurs musculaires) quelques fois accompagné d'une éruption cutanée. Elle

peut, plus rarement, provoquer des complications neurologiques graves. Toute personne présentant ces symptômes doit consulter son médecin.

**Cette maladie pouvant atteindre l'homme à la suite d'une piqûre de moustique infecté, il est recommandé aux personnes résidant en Camargue de :**

- lutter contre la prolifération des moustiques autour du domicile en éliminant les eaux stagnantes qui constituent leurs gîtes larvaires (ex : vider et ranger à l'abri les petits récipients, couvrir les réservoirs d'eau avec un tissu ou une moustiquaire...).
- porter des vêtements couvrant et amples, notamment en soirée, les moustiques de type *Culex* ayant principalement une activité nocturne ;
- utiliser des répulsifs, conseillés par votre pharmacien, sur les vêtements et sur les zones de peau découvertes.
- pour les personnes sensibles (ex. nouveaux-nés, femmes enceintes, personnes immunodéprimées), dormir sous une moustiquaire.
- se protéger contre les piqûres de moustiques : port de vêtements amples, clairs et couvrant bras et jambes, application sur les zones de peau découvertes d'un produit répulsif, en respectant les contre-indications et au besoin protection par des moustiquaires dans les zones où les moustiques sont particulièrement nombreux.
- consulter immédiatement son médecin traitant en présence de symptômes évocateurs : fièvre d'apparition brutale accompagnée de maux de tête, de douleurs musculaires, d'une éruption cutanée, voire des troubles du comportement ou des propos incohérents.

**Pour la santé des équidés :**

**Le préfet du Gard appelle à la vigilance les éleveurs et les vétérinaires en filière équine** afin qu'ils mettent en place dans les zones à risque un traitement insecticide préventif, la vaccination des chevaux contre ce virus et qu'ils déclarent tout cas de cheval malade. La maladie se manifeste chez les équidés soit sous une forme fébrile pure, souvent inapparente, soit sous une forme nerveuse (abattement, tremblements, troubles neurologiques) ; une guérison spontanée intervient généralement en 3 à 4 semaines, mais des formes graves avec paralysie et mort peuvent survenir.

**Pour en savoir plus**

<https://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/article/fievre-du-nil-occidental-ou-infection-par-le-virus-west-nile>

<https://respe.net/maladie-equine/maladies-reglementees/fievre-de-west-nile/>

<https://www.plateforme-esa.fr/fr/bulletins-hebdomadaires-de-veille-sanitaire-internationale->